



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAU</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 15/05/2023 Reçu en préfecture le 15/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG20233151-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 10 MAI 2023</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				
		<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> <b>Isabelle HEURTIER</b> <i>Signée par :</i>				
						

**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### **N°31/5-1**

#### **FINANCES**

#### **Mission Locale Sud jura : participation financière**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 7-1 donnant compétences en matière d'industrie, commerce, artisanat et services fixant comme mission d'aider les organismes chargés de l'emploi et de l'aide aux demandeurs d'emploi,

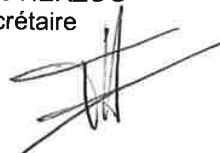
Vu la demande de participation financière de la Mission Locale Sud Jura à hauteur de 11 133 €, basée sur le nombre d'habitants,



Le bureau communautaire après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de participer au fonctionnement de l'association Mission Locale Sud Jura à hauteur de 11 133 €,
- **ACTE** qu'un rapport financier sera transmis dès validation par leur assemblée générale,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
Secrétaire



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 15/05/2023 Reçu en préfecture le 15/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG20233161-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, <b>Isabelle HEURTIER</b> Signée par : 	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 10 MAI 2023</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				

**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### **N°31/6-1**

#### **ÉCONOMIE**

#### **Course d'orientation commerciale : convention cadre avec la CCI du Jura**

Vu le partenariat avec la ville de Saint-Claude favorisant, dans le cadre de Petites Villes de Demain, les actions visant à renforcer la dynamique commerciale de la ville et son attractivité,

La CCI propose d'organiser une course d'orientation commerciale sur le centre-ville de Saint-Claude pour promouvoir les métiers du commerce auprès des jeunes avec la participation de 130 jeunes des collèges et du lycée du territoire,


Le bureau communautaire après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention cadre proposée par la CCI du Jura pour l'année 2023,
- **APPROUVE** la participation financière de la Communauté de Communes à hauteur de 1 500 €,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
Secrétaire



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 09/06/2023 Reçu en préfecture le 09/06/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG202331621-DE	
					Berger Levraut	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			Délibération conforme La Présidente, <b>Isabelle HEURTIER</b> Signée par :	
		<b>MERCREDI 10 MAI 2023</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				
						

**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

**N°31/6-2-1**

**ÉCONOMIE**

**Cellule commerciale 9, place de l'Abbaye à Saint-Claude : validation du plan de financement**

Vu les statuts de la Communauté de Communes notamment l'article 5-2 concernant les actions de développement économique,

Vu la délibération n° 22/7-1 du Bureau Communautaire du 19 octobre 2022 relative à la signature de la convention cadre du programme « Petites Villes de Demain » qui identifie comme action du programme la poursuite de l'acquisition de cellules commerciales sur le principe de boutique à l'essai ;

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le plan de financement suivant :

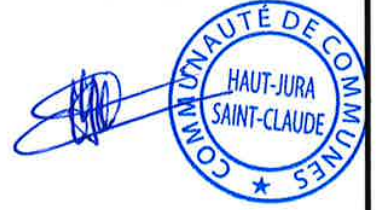
Dépenses	Montant HT	Recettes	Taux	Montant HT
Acquisition	55 000,00 €	DETR	30%	20 925,00 €
Frais de notaire (5%)	2 750,00 €	Loyers (5 ans de 200 à 400 €)	26%	18 000,00 €
Travaux	12 000,00 €	Autofinancement	44%	30 690,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>69 750,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>69 750,00 €</b>

- **SOLLICITE** une subvention au titre de la DETR à hauteur de 30% soit 20 925 €,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----  
 Frédéric HERZOG  
 Secrétaire



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 09/06/2023 Reçu en préfecture le 09/06/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG202331622-DE	
					Berger Levrault	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> <b>Isabelle HEURTIER</b> <i>Signée par :</i>	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 10 MAI 2023</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				



**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°31/6-2-2**

ÉCONOMIE

### **Acquisition de la cellule commerciale 9, place de l'Abbaye à Saint-Claude**

Vu les statuts de la Communauté de Communes notamment l'article 5-2 concernant les actions de développement économique,

Vu la délibération n° 22/7-1 du Bureau Communautaire du 19 octobre 2022 relative à la signature de la convention cadre du programme « Petites Villes de Demain » qui identifie comme action du programme la poursuite de l'acquisition de cellules commerciales sur le principe de boutique à l'essai ;

Vu la délibération n°29/6-2 du Bureau autorisant la négociation du prix de vente de la cellule commerciale du 9, place de l'Abbaye à Saint-Claude,



Vu la délibération n°31/6-2-1 du 10 mai 2023 du Bureau communautaire validant le plan de financement,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **AUTORISE** l'acquisition situé au 9, place de l'Abbaye édifié sur un sol cadastré sous le n°142 de la section AR d'une contenance de 33m<sup>2</sup> moyennant le prix de 55 000 €,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
Secrétaire

MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 15/05/2023 Reçu en préfecture le 15/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG20233191-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme La Présidente, <b>Isabelle HEURTIER</b> Signée par : 	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 10 MAI 2023</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				

**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### **N°31/9-1**

PATRIMOINE / BATIMENTS

#### **Maison de santé du Lizon : bail de location M. GOUABAULT**

Vu la compétence de la Communauté de Communes en matière de soutien et coordination en faveur du maintien et du développement des services et équipements publics et notamment l'offre de santé territoriale,

Vu le souhait de M. Emmanuel GOUABAULT, psychologue clinicien et psychothérapeute, d'intégrer la maison de santé du Lizon au 01/04/2023 pour une durée de 6 ans, soit jusqu'au 31/03/2029 en remplacement de Mme Bénédicte PERRIN dans le cadre du bureau partagé,



Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le bail de location à M. Emmanuel GOUABAULT pour une durée de 6 ans à compter du 01/04/2023 au 31/03/2029 moyennant un loyer de 70.29 € et 38.87 € de charges mensuelles,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
Secrétaire



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 15/05/2023
					Reçu en préfecture le 15/05/2023
					Publié le 
					ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG20233192-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> <b>Isabelle HEURTIER</b> <i>Signée par :</i>
15	13	2	2	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		<b>MERCREDI 10 MAI 2023</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			
					

**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°31/9-2**

### **PATRIMOINE / BATIMENTS**

#### **1, rue du Tomachon à Saint-Claude : Amellis Mutuelles – reprise du bail du Dr JEANVOINE**

Vu la compétence de la Communauté de Communes en matière de soutien et coordination en faveur du maintien et du développement des services et équipements publics et notamment l'offre de santé territoriale,

La collectivité en date du 07/02/2023 a reçu la résiliation du bail du Dr JEANVOINE ainsi que la demande de Amellis Mutuelles pour la reprise de celui-ci. Le Dr JEANVOINE étant salarié de Amellis Mutuelles, il convient d'établir un nouveau bail.


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le bail de location à Amellis Mutuelles pour une durée de 6 ans à compter du 01/03/2023 au 28/02/2029 moyennant un loyer de 607.19 € et 138 € de charges mensuelles,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
Secrétaire



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 15/05/2023 Reçu en préfecture le 15/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG202331101-DE	
					Berger Levrault	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 10 MAI 2023</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				
<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> <b>Isabelle HEURTIER</b> <i>Signée par :</i>						
						

**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frazier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### **N°31/10-1**

TOURISME

#### **Convention pour la gestion d'un parc de vélos tout terrain à assistance électrique (VTAE) avec Michel Sports**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 7-2 « Equipements touristiques »

Vu la convention pour la gestion d'un parc de vélos tout terrain à assistance électrique entre la Communauté de Communes et Michel Sports signée le 06/07/2017 et arrivant à échéance,



Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition de VTAE à Michel Sports pour une durée de 5 ans à compter de sa signature,
- **RAPPELLE** l'engagement du preneur à renouveler le parc de manière régulière et à restituer un parc remis à neuf (- 2 ans) aux termes de la convention,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
Secrétaire



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 15/05/2023 Reçu en préfecture le 15/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG202331103-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 10 MAI 2023</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				
						Délibération conforme La Présidente, <b>Isabelle HEURTIER</b> Signée par : 

**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### N°31/10-3

TOURISME

#### Aménagement du sentier des Gorges de l'Abîme : avenant n°2 assistance à maîtrise d'ouvrage

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 7-2 « Equipements touristiques »

Vu le marché attribué à la SCP GEODE pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage,

Considérant le transfert de la SCP GEODE à la SAS EPODE au 1<sup>er</sup> janvier 2023,

Considérant qu'au 1<sup>er</sup> avril 2023, EPODE nouveau titulaire du contrat s'engage à reprendre l'ensemble des droits et obligations du contrat initial

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)



- **APPROUVE** la cession du marché au 1<sup>er</sup> avril 2023 de la SCP GEODE à la SAS EPODE,
- **APPROUVE** l'avenant n°2 proposé,
- **ACTE** que le montant du marché reste inchangé à savoir 28 642.50 € HT soit 34 371 € TTC,
- **PREND ACTE** des nouvelles coordonnées bancaires,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
Secrétaire





MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAU</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 15/05/2023
					Reçu en préfecture le 15/05/2023
					Publié le 
					ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG202331104-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> <b>Isabelle HEURTIER</b> <i>Signée par :</i>
15	13	2	2	0	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance			
		<b>MERCREDI 10 MAI 2023</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			
					

**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

**N°31/10-4**

TOURISME

**Aménagement du sentier des Gorges de l'Abîme : attribution du marché de maîtrise d'œuvre**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 7-2 « Equipements touristiques »

Vu la consultation des entreprises pour la recherche d'un maître d'œuvre pour le projet d'aménagement du site des Gorges de l'Abîme a été lancé fin 2022,

Vu la délibération du Bureau Communautaire n°29/10-7 du 15 février 2023 déclarant la consultation infructueuse,

Vu la deuxième consultation lancée,

Vu les offres reçues,



Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de retenir le bureau d'études ALPES INGÉ sise Parc d'activités Eurékalp – 38660 SAINT-VINCENT DE MERCUZE pour un montant de 34 750 € HT soit 41 700 € TTC,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
Secrétaire



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 15/05/2023
					Reçu en préfecture le 15/05/2023
					Publié le 
					ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG202331105-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> <b>Isabelle HEURTIER</b> <i>Signée par :</i>
15	13	2	2	0	
Date et lieu de la séance					
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		<b>MERCREDI 10 MAI 2023</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>			

**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### N°31/10-5

TOURISME

#### **Escape Game au Musée de l'Abbaye : choix du prestataire**

Vu les statuts de la Communauté de Communes notamment l'article 6-4-1 donnant compétence en matière d'équipements culturels d'intérêt communautaire,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 7-2 « Equipements touristiques »

Vu le souhait de la collectivité de créer deux escape games au sein du Musée de l'Abbaye permettant de répondre aux objectifs suivants : augmenter la fréquentation du musée et attirer un public plus jeune, offrir une expérience différente de la visite classique, diversifier l'offre du territoire en proposant une activité 4 saisons indoor, immersive et ludique,

Vu la consultation lancée,



Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de retenir l'offre d'Anima Agent Ludique, sise à Paris (75) pour un montant de 30 600 € HT soit 36 720 € TTC,
- **PRECISE** qu'une subvention au titre du FNADT a été sollicitée à hauteur de 15 300 €,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
Secrétaire



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 15/05/2023 Reçu en préfecture le 15/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG202331106-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> <b>Isabelle HEURTIER</b> <i>Signée par :</i>	
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 10 MAI 2023</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				
						

**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°31/10-6**

TOURISME

### **Office de Tourisme : création d'un site Internet de destination Haut-Jura Saint-Claude – choix du prestataire pour les contenus visuels**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 7-2 « Equipements touristiques »

Vu la consultation lancée pour la recherche d'un prestataire qui réalisera le contenu visuel (photos et vidéos) du futur site Internet visant à améliorer l'attractivité résidentielle et touristique du territoire,


Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de retenir l'offre de M. Lilian MENETRIER, sise 12, chemin de la Plaine – 39300 VANNOZ pour un montant de 33 000 € TTC à compter du 10/05/2023 jusqu'au 09/05/2024,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
Secrétaire



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 15/05/2023 Reçu en préfecture le 15/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG202331107-DE	
					Berger Levrault	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 10 MAI 2023</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				
<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> <b>Isabelle HEURTIER</b> <i>Signée par</i>						
						

**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frazier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### **N°31/10-7**

TOURISME

#### **Office de Tourisme : Carte Avantages Jeunes – convention de partenariat 2023/2024**

La Carte Avantages Jeunes (CAJ) est un dispositif qui permet à son détenteur (de moins de 30 ans) de bénéficier de tarifs avantageux sur diverses prestations proposées par la Communauté de Communes,

Tous les ans, la CAJ est vendue à l'Office de Tourisme,

Info Jeunesse Jura, qui diffuse la CAJ, nous sollicite pour le renouvellement de notre partenariat pour la saison du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024,



Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention de partenariat « Point de vente » pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024,
- **ACTE** que chaque carte vendue à 10 € rapportera 1 € à l'Office de tourisme,
- **AUTORISE** le renouvellement tacite de la présente convention si maintien des conditions évoquées ci-dessous,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
 Secrétaire



MEMBRES		<b>DEPARTEMENT DU JURA</b> <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAU</b> <b>JURA SAINT- CLAUDE</b>			Envoyé en préfecture le 15/05/2023 Reçu en préfecture le 15/05/2023 Publié le ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG202331108-DE	
						
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		
15	13	2	2	0		
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance				
		<b>MERCREDI 10 MAI 2023</b> <b>Bureau de la Communauté de</b> <b>communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>				
<i>Délibération conforme</i> <i>La Présidente,</i> <b>Isabelle HEURTIER</b> <i>Signée par :</i> 						

**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°31/10-8**

TOURISME

### **Office de Tourisme : validation des tarifs d'adhésion 2024**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 7-2 concernant les équipements touristiques, le développement et l'organisation des activités de tourisme en toute saison,

Vu les articles R.133-1 et R.133-10 du Code du Tourisme,

Chaque année, l'Office de tourisme Haut-Jura Saint-Claude édite un Guide du Partenariat et lance une campagne d'adhésion auprès des acteurs touristiques du territoire pour les inciter à devenir partenaires de l'Office de tourisme par le biais d'une adhésion annuelle et d'éventuelles options complémentaires à la carte.

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** les offres, tarifs et conditions ci-dessous :

1. **Pack Partenaire 2024 : 80 € - 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024**

• Pour tous les partenaires le Pack Partenaire 2024 inclut les services suivants :

- **Adhésion annuelle** à l'Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude.
- **Annonce sur le site web** de la destination Haut-Jura Saint-Claude.
- **Présence des brochures / flyers** sur les présentoirs en accès libre dans les 5 bureaux d'information touristique.
- **Présence dans la base de données régionale** d'informations touristiques Décibelles Data

- **Mise à disposition des brochures touristiques** de la destination Haut-Jura Saint-Claude pour la structure.
  - **Accès personnalisé à l'extranet pro** de Décibelles Data.
  - **Accompagnement personnalisé** à l'utilisation de l'outil Décibelles Data.
  - **Invitation aux événements** organisés par l'Office de Tourisme (Instants Ambassadeurs, Pots d'Accueil).
  - **Réception des Newsletters pro** de l'Office de Tourisme.
  - **Publication des événements et animations** de la structure dans l'agenda des animations de l'Office de tourisme.
  - **Accès aux "Bons Plans"** et tarifs préférentiels négociés par l'Office de Tourisme pour ses partenaires ainsi qu'aux produits de la boutique de l'Office de Tourisme à prix revendeurs.
  - **Accès à l'espace pro** de l'Office de Tourisme.
  - **Accès aux options à la carte** réservées aux partenaires de l'Office de Tourisme.
  - **Promotion** personnalisée de la structure auprès des visiteurs.
- Pour les acteurs touristiques hors hébergeurs, le Pack Partenaire 2024 inclut en plus le service suivant :
    - **Présence dans le magazine touristique de destination** Haut-Jura Saint-Claude : ¼ page, mise en page par notre service Communication.
  - Pour les hébergeurs touristiques, le Pack Partenaire 2024 inclut en plus les services suivants :
    - **Présence dans la brochure numérique** hébergements partenaires 2024.
    - **Une campagne web** générique "hébergements" (campagne Facebook et/ou Google Adwords).
    - **Une page de publicité générique "hébergements"** dans le magazine touristique 2024 de la destination Haut-Jura Saint-Claude.

## 2. Options à la carte 2024 en supplément du Pack Partenaire 2024

- **Options Editions :**
  - **½ page au lieu du ¼ page dans le magazine touristique de destination : 200 €**  
Option réservée aux acteurs touristiques hors hébergeurs, mise en page par notre service communication.
  - **1 page au lieu du ¼ page dans le magazine touristique de destination : 400 €**  
Option réservée aux acteurs touristiques hors hébergeurs, mise en page par notre service communication.
  - **Encart dans le plan de destination : 100 €**  
Visuel créé par notre service communication. Nombre de places limité à 32.
- **Options Numériques :**
  - **Présence sur les écrans dans les bureaux d'information touristique : 100 €**  
Présence sur les écrans des Bureaux d'information touristique de Saint-Claude, Lajoux et La Pesse, visuel créé par notre service communication.
  - **Gestion de fiche Décibelles Data : 90 €**  
Délégation à l'Office de Tourisme de la gestion des informations de la structure dans la base de données d'informations touristiques régionale Décibelles Data.
- **Option à la rencontre des visiteurs : 50 €**  
Tenue d'un stand pour faire découvrir l'activité ou la structure pendant ½ journée dans un bureau d'information touristique au choix (Saint-Claude, Lajoux ou La Pesse).

## 3. Tarifs spéciaux :

- Tarif spécial pour les artisans de l'Atelier des Savoir-faire : Pack Partenaire 2024 à 40 €
- Offre bienvenue : pour toute création d'une nouvelle structure depuis le 1<sup>er</sup>/09/2022, le Pack Partenaire 2024 d'une valeur de 80 € est offert sur présentation de l'extrait kbis de l'année de création de la structure. Offre réservée aux prestataires du territoire Haut-Jura Saint-Claude, valable une seule fois.
- Offre spéciale : Pack Partenaire 2024 + Option écran + Option édition : page entière + Option plan destination offerts aux structures suivantes : Musée de l'Abbaye, Musée de la Pipe et du Diamant, Maison du peuple La Fraternelle, Atelier des Savoir-faire.

Envoyé en préfecture le 15/05/2023

Reçu en préfecture le 15/05/2023

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG202331108-DE

- Multi-activités : les partenaires qui adhèrent pour plusieurs activités d'une même structure bénéficient de -10% pour 2 packs, -15% pour 3 packs, -20% pour 4 packs, -25% pour 5 packs.
  - **A noter** : les adhésions au pack partenaire 2024 en cours d'année sont possibles sans la présence dans les supports imprimés. Le choix d'une option à la carte en cours d'année est possible sauf pour les options impliquant une présence sur un support imprimé.
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
Secrétaire



Envoyé en préfecture le 15/05/2023

Reçu en préfecture le 15/05/2023

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG202331111-DE

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	13	2	2	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 10 MAI 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Délibération conforme  
La Présidente,  
**Isabelle HEURTIER**  
Signée par :



**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frazier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### **N°31/11-1**

SPORTS

#### **Stade Edouard Guillon : contrat d'entretien des terrains**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 6-4-2 concernant les équipements sportifs d'intérêt communautaire,

Vu consultation lancée pour l'entretien des 2 terrains synthétiques et du terrain gazonné du stade Edouard Guillon à Molinges,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** de retenir la COSEEC sise 17, impasse de la Pierre à feu, PAE Les Grandes Vignes – 74330 LA BALME DE SILLINGY pour une durée de 5 ans d'un montant annuel de 8 792 € HT soit 10 550,40 € TTC,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
Secrétaire



Envoyé en préfecture le 15/05/2023

Reçu en préfecture le 15/05/2023

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG202331112-DE

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	13	2	2	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		MERCREDI 10 MAI 2023 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE		

Délibération conforme  
La Présidente,  
**Isabelle HEURTIER**  
Signée par :



**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

## **N°31/11-2**

SPORTS

### **Gymnase du Plateau : avenant à la convention tripartite d'utilisation des équipements sportifs**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 6-4-2 attribuant compétence pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.

Vu la délibération du Bureau Communautaire n°22/11-3 du 19 octobre 2022 relative à la mise à disposition du gymnase du Plateau par la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude au collège du Plateau pour la réalisation des activités sportives programmées dans le cadre des cours d'éducation physique et sportive sur le temps scolaire, et le mercredi après-midi, dans le cadre de l'association sportive du collège,

Vu l'avenant n°1 proposé par le Département du Jura afin d'ajouter à cette mise à disposition la pause méridienne,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention tripartite entre la Communauté de Communes Haut-Jura saint-Claude, le collège du Plateau et le Département du Jura,
- **ACTE** que les autres termes de la convention sont inchangés,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
Secrétaire

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	13	2	2	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		<b>MERCREDI 10 MAI 2023</b> <b>Bureau de la Communauté de communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>		

Délibération conforme  
La Présidente,  
**Isabelle HEURTIER**  
Signée par :



**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### **N°31/12-1**

CULTURE

#### **Médiathèque : convention avec le Festival de Caves**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 6-4-2 attribuant compétence pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire,

Le Festival de Caves est un festival de création théâtrale, initié à Besançon il y a 20 ans. Il permet « la fabrication et la diffusion de spectacles imaginés pour un/une ou deux comédiens/comédiennes, dans l'espace souterrain de la cave, où naissent des projets aux ambiances originales, intimes et généreuses ».

Vu la sollicitation de l'Association européenne du Festival de Caves pour la mise à disposition gracieuse de l'auditorium de la médiathèque Le Dôme pour une représentation, à laquelle les spectateurs accéderont via le jardin et les escaliers de service,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition, à titre gratuit, de l'auditorium de la médiathèque Le Dôme pour une représentation,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
Secrétaire

Envoyé en préfecture le 15/05/2023

Reçu en préfecture le 15/05/2023

Publié le

Berger  
Levrault

ID : 039-200026573-20230510-HJSCSG202331122-DE

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
15	13	2	2	0
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		Date et lieu de la séance		
		<b>MERCREDI 10 MAI 2023</b> <b>Bureau de la Communauté de communes</b> <b>13bis boulevard de la République</b> <b>SAINT-CLAUDE</b>		

*Délibération conforme*  
*La Présidente,*  
**Isabelle HEURTIER**  
*Signée par :*



**PRESENTS** : Isabelle Heurtier, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Jean-François Demarchi, Claude Mercier, Lilian Cottet-Emard, Alain Blondet, Roland Frezier, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Christian Rochet, Laurent Plaut, Jean-Louis David

**EXCUSES** : Claude Pimpie, Anne-Christine Donze

**POUVOIRS** : Claude Pimpie donne pouvoir à Philippe Passot, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Alain Blondet

-----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 10 mai 2023, datée du 3 mai 2023 a été adressée aux membres du Bureau.

Monsieur Frédéric Herzog se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

### N°31/12-2

CULTURE

#### **Médiathèque : convention avec la Résidence du Mont-Bayard**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 6-4-2 attribuant compétence pour la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire,

La résidence du Mont-Bayard, dans le cadre de son projet d'établissement, souhaite favoriser l'accès des personnes âgées de son établissement aux livres et à la lecture, et développer des animations autour du livre,

La médiathèque communautaire peut assurer un dépôt de livres, de revues et autres documents adaptés aux personnes âgées dans les unités de vie de la résidence du Mont-Bayard qui en feront la demande. Il sera assuré par des bibliothécaires ou des bénévoles du réseau des médiathèques Haut-Jura Saint-Claude. Il pourra être complété par un prêt individualisé auprès des résidents qui le souhaitent.

Des animations pourront prendre les formes suivantes :

- Lectures à voix hautes
- Animations thématiques
- Collectes de témoignages...

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la convention proposée à compter du 27 avril 2023 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction,
- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

-----ooOoo-----

Frédéric HERZOG  
Secrétaire